

230 DTM/27.3.85

Diffusion

MM. TOUTAN
DAMLAMIAN
BILLARD
FELS
SPINDLER DBP

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PTT
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

N.B. : Une lettre de même contenu
a été envoyée par M. HAIST

PARIS, LE 15 Mars 1985

M. PEKKA TARJANNE
Directeur Général
Postes et Télécommunications
de Finlande
HELSINKI

*Copie classement
fuite
M*

OBJET : Radiotéléphone cellulaire numérique

*Qui SM
P. O. P. S
25.03.85*

Monsieur le Directeur Général,

Au nom des Directeurs généraux des quatre pays scandinaves, vous avez dans le passé attiré notre attention sur les avantages qu'aurait présentés pour les PTT français et pour la Deutsche Bundespost l'adoption en commun de la norme cellulaire NMT 900.

Ainsi que vous avez pu l'apprendre, nos deux administrations ont décidé de renoncer à l'introduction d'un système intérimaire analogique parce qu'elles considèrent nécessaire de concentrer toutes leurs activités sur la mise en place d'une normalisation européenne, car il existe maintenant une occasion d'atteindre cet objectif, occasion qui sera la dernière pour le siècle en cours. Cette décision en faveur de l'harmonisation européenne implique qu'un système commun basé sur la norme en cours de définition par la CEPT sera mis en place dans les deux pays le plus rapidement possible. Ceci requiert toutefois que le travail de normalisation de la CEPT (GSM) soit notablement accéléré, ce qui a été admis entre temps par la CEPT et semble réalisable.

A la lumière de ce qui précède, je vous serais reconnaissant de me faire savoir s'il n'est pas trop tard pour que votre Administration et les autres administrations scandinaves, que nous souhaiterions être informées de cette lettre par votre intermédiaire, adoptent une ligne d'action parallèle à la nôtre, en envisageant la mise en service rapide du système GSM, et en contribuant activement à sa définition dans les délais les plus rapides.

Dans le cadre d'une telle démarche, les PTT français et la Deutsche Bundespost ont décidé de conduire avec certains industriels un programme expérimental destiné à évaluer sur le terrain certains des concepts radio parmi lesquels un choix doit être fait au plus tard à la fin de 1986.

../...

230 DTM/27.3.85

Diffusion

MM. TOUTAN
DAMLAMIAN
BILLARD
FELS
SPINDLER DBP

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES PTT
DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
20, AVENUE DE SÉGUR, 75700 PARIS

N.B. : Une lettre de même contenu
a été envoyée par M. HAIST

PARIS, LE 15 Mars 1985

M. PEKKA TARJANNE
Directeur Général
Postes et Télécommunications
de Finlande
HELSINKI

*Copie classement
fuite
M*

OBJET : Radiotéléphone cellulaire numérique

*Qui SM
P. M. P. S
27.03.85
L*

Monsieur le Directeur Général,

Au nom des Directeurs généraux des quatre pays scandinaves, vous avez dans le passé attiré notre attention sur les avantages qu'aurait présentés pour les PTT français et pour la Deutsche Bundespost l'adoption en commun de la norme cellulaire NMT 900.

Ainsi que vous avez pu l'apprendre, nos deux administrations ont décidé de renoncer à l'introduction d'un système intérimaire analogique parce qu'elles considèrent nécessaire de concentrer toutes leurs activités sur la mise en place d'une normalisation européenne, car il existe maintenant une occasion d'atteindre cet objectif, occasion qui sera la dernière pour le siècle en cours. Cette décision en faveur de l'harmonisation européenne implique qu'un système commun basé sur la norme en cours de définition par la CEPT sera mis en place dans les deux pays le plus rapidement possible. Ceci requiert toutefois que le travail de normalisation de la CEPT (GSM) soit notablement accéléré, ce qui a été admis entre temps par la CEPT et semble réalisable.

A la lumière de ce qui précède, je vous serais reconnaissant de me faire savoir s'il n'est pas trop tard pour que votre Administration et les autres administrations scandinaves, que nous souhaiterions être informées de cette lettre par votre intermédiaire, adoptent une ligne d'action parallèle à la nôtre, en envisageant la mise en service rapide du système GSM, et en contribuant activement à sa définition dans les délais les plus rapides.

Dans le cadre d'une telle démarche, les PTT français et la Deutsche Bundespost ont décidé de conduire avec certains industriels un programme expérimental destiné à évaluer sur le terrain certains des concepts radio parmi lesquels un choix doit être fait au plus tard à la fin de 1986.

../...

230 DTH/27.3.85

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E

COPIEMINISTÈRE DES PTT
18

TÉL. (1) 564-22-22 TELEX 250310 GENTEL X PARIS 20, AVENUE DE SÉGUR, 75700 PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

T/DG/186

PARIS, LE 15 Mars 1985

M. PEKKA TARJANNE
Directeur Général
Postes et Télécommunications
de Finlande
HELSINKI

Copie classement
fiite
M

OBJET : Radiotéléphone cellulaire numérique

copie SM
fi. a. p. v. s
27.03.85
L

Monsieur le Directeur Général,

Au nom des Directeurs généraux des quatre pays scandinaves, vous avez dans le passé attiré notre attention sur les avantages qu'aurait présentés pour les PTT français et pour la Deutsche Bundespost l'adoption en commun de la norme cellulaire NMT 900.

Ainsi que vous avez pu l'apprendre, nos deux administrations ont décidé de renoncer à l'introduction d'un système intermédiaire analogique parce qu'elles considèrent nécessaire de concentrer toutes leurs activités sur la mise en place d'une normalisation européenne, car il existe maintenant une occasion d'atteindre cet objectif, occasion qui sera la dernière pour le siècle en cours. Cette décision en faveur de l'harmonisation européenne implique qu'un système commun basé sur la norme en cours de définition par la CEPT sera mis en place dans les deux pays le plus rapidement possible. Ceci requiert toutefois que le travail de normalisation de la CEPT (GSM) soit notablement accéléré, ce qui a été admis entre temps par la CEPT et semble réalisable.

A la lumière de ce qui précède, je vous serais reconnaissant de me faire savoir s'il n'est pas trop tard pour que votre Administration et les autres administrations scandinaves, que nous souhaiterions être informées de cette lettre par votre intermédiaire, adoptent une ligne d'action parallèle à la nôtre, en envisageant la mise en service rapide du système GSM, et en contribuant activement à sa définition dans les délais les plus rapides.

Dans le cadre d'une telle démarche, les PTT français et la Deutsche Bundespost ont décidé de conduire avec certains industriels un programme expérimental destiné à évaluer sur le terrain certains des concepts radio parmi lesquels un choix doit être fait au plus tard à la fin de 1986.

.../...

Je saisis cette occasion pour vous offrir d'échanger toutes informations relatives à ce programme expérimental et aux programmes similaires qui pourraient avoir été entrepris ou être prévus dans les pays scandinaves.

Le séminaire scandinave sur les radiocommunications mobiles terrestres numériques a constitué une excellente occasion pour un échange d'information entre les administrations, les industriels et les centres de recherche et il a certainement renforcé la confiance dans le prochain avènement des radiocommunications mobiles terrestres numériques.

Une nouvelle étape pour améliorer la coopération entre nos administrations et l'industrie serait l'annonce d'un forum qui se tiendrait vers le milieu de l'année prochaine, donc peu de temps avant la définition finale de la norme GSM, et permettrait de préparer les conclusions de nos programmes expérimentaux ainsi que des autres travaux préliminaires. J'ai l'intention de soumettre une proposition dans ce sens à la prochaine réunion plénière de la CEPT en Juin 1985 et apprécierais vos commentaires à ce sujet.

Très cordialement,

J. DONDOUX